

L'an deux mille vingt-six le jeudi trente avril à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Lurais, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain TESSIER, Maire.

Membres en exercice : 11

Présents : 11

Absents : 0

Procurations : 0

Date de la convocation : 23 avril 2026

Présents : M. Alain TESSIER, M. Xavier JACQUET, Mme Anne-Lise LEVRAULT, M. Claude SERVAIS, M. Jacques BOIREAU, M. André TRINQUART, M. Pierre DUMONT, Mme Hermine DECOURS, Mme Isabelle DENIS, Mme Angélique ROYER et Mme Marie HERVAULT.

Vu le quorum atteint.

Mme Anne-Lise LEVRAULT a été désignée comme secrétaire de séance.

1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance N°2026-28

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal est appelé à approuver le procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal.

En conséquence, il est proposé au conseil municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 22 mars 2026.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-15 ;

Considérant que le projet de procès-verbal de la séance du 22 mars 2026 a préalablement été communiqué à l'ensemble des conseillers municipaux ;

Le conseil municipal, après délibéré, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 22 mars 2026 tel qu'annexé.

2. Approbation des Comptes Financiers Uniques

3. Approbation des résultats définitifs

Le Compte Financier Unique du budget principal étant toujours à l'état provisoire au niveau du Service de Gestion Comptable, le conseil ne peut pas voter aujourd'hui les CFU et les résultats définitifs du budget principal, du budget Grand Claud et du budget assainissement de 2025.

4. Fongibilité des crédits N°2026-29

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1612-1 et suivants;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales;
Vu le budget primitif de l'exercice 2026 adopté par délibération n°2026-12 en date du 27 février 2026;

Considérant que la fongibilité des crédits permet d'assurer une exécution budgétaire plus efficiente, dans le respect du cadre réglementaire ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section,

- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Monsieur le Maire informera le conseil municipal des virements effectués dans le cadre de la présente autorisation, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

5. Proposition de la liste des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

N°2026-30

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que, conformément à l'article 1650-1 du code général des Impôts, la durée du mandat des membres de la commission communale des impôts



directs est la même que celle du mandat du conseil municipal et que de nouveaux commissaires doivent être nommés dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux.

Cette commission, outre le maire qui en assure la présidence, est composée de six membres. Les six commissaires titulaires ainsi que les six commissaires suppléants sont désignés par le directeur des services fiscaux sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le conseil municipal.

Le conseil municipal, entendu l'exposé du maire, après en avoir délibéré, propose la liste suivante au directeur des services fiscaux.

Mme ROYER Jacqueline	Mme MARQUET Jolyne
M. JACQUET Alain	M. CHICHERY Dimitri
Mme BOISNON Colette	Mme BACHE Marinette
M. LHERITIER Laurent	Mme GARNIER Marie-Christine
M. DENIS Christian	Mme HERZ Lucette
M. JACQUET Xavier	Mme BOIREAU Mylène
M. SERVAIS Claude	M. DOUCET Pascal
M. BOIREAU Jacques	M. TRINQUART André
M. DUMONT Pierre	M. MOREAU Jean-Guy
Mme DENIS Isabelle	M. AUFFRET Michel
M. VALLET Eric	Mme LEVRAULT Anne-Lise
Mme ROYER Angélique	Mme VAULIER Françoise

6. Réunions extérieures

A chaque réunion du conseil, il est demandé aux différents participants aux commissions de faire un bref résumé des réunions extérieures.

- Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre : Président du secteur M. Yohann MILLIN (St Aigny)
- Syndicat Intercommunal du Ramassage Scolaire : Présidente Mme Véronique DAVAILLAUD. Les nouveaux arrivants devront être signalés avant le 19 mai. Une révision du règlement est prévue pour supprimer la règle des 2km minimums entre deux points d'arrêts et un seul enfant par arrêt pourrait suffire.
- Syndicat de Collège : Président M. Dominique HERVO (Tournon St Martin), vice-présidente Mme Jennifer JACOBUCCI (Néons/Creuse).
- Syndicat des Eaux de la Région de Fontgombault : Président M. Jean-Michel MULTON (Lureuil), vice-présidents M. Patrice CONFOLANT (Mérigny) et Marie-Françoise BRAULT.
- Initiative Brenne : Président M. J. DARNAULT
- Agir en cœur de Brenne : Président M. D. PONTON (Ciron), vice-présidente Mme V. DAVAILLAUD (Tournon)
- Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères : Présidente Mme Amélie DUMANS (Le Blanc), vice-présidents M. Spike GOREN (St Gilles), M. Serge LAMBERT (Lignac) et M. Thierry GUENAND (Tournon St Martin).
- Communauté de Communes : Président Claude MERIOT (Oulches), vice-présidents, M. Dominique HERVO ((Tournon St Martin), M. Thierry BERNARD (Sacierges), Mme Nathalie CORBEAU (Le Blanc), M. Jérôme PERRIN (Le Blanc), Mme Brigitte PIPEREAU (Vigoux), M. Antony PINSARD (Nuret le Ferron), Mme Marie-Hélène CARTIER (Ingrandes).

7. Point sur les travaux de l'église

Monsieur Claude SERVAIS fait un résumé des travaux en cours.

Préparation de la cérémonie d'inauguration du clocher du vendredi 29 mai 2026 à 16h30.

L'Ecole Intercommunale de Danse et de Musique propose de faire un concert à l'église, date à fixer avec le directeur.



Monsieur le Maire fait le point sur les subventions soldées pour les travaux du clocher (tranche ferme).

Les subventions publiques représentent 80% du montant total des dépenses HT. Avec les subventions privées et le fonds de compensation de TVA, on obtient un financement à 94,57 % des dépenses TTC (503 470,14 €) soit un reste à charge de la commune de 27 320,87 €.

9. Questions diverses

- Concours des maisons fleuries : Une personne devra accompagner le jury pour la tournée de notation.
- Le muret du Haut Bourg (atelier du PNR) : M. Claude SERVAIS présente le compte rendu de la réunion à laquelle il a assisté : il faudra prévoir le déblaiement du mur et un arrêté municipal le temps des travaux, fin août. Chantier-école prévu les 5/6 septembre et 19/20 septembre. Devis de 1 150 € pour prolonger le mur d'environ 2,50 jusqu'à la croix.
- Embellissement de la commune : M. Alain TESSIER et Mme Marie HERVAULT vont chez Delaume le 6 mai pour le fleurissement.
- Démarrage phase 1 assainissement : Pré-diagnostic avec envoi de documents au bureau d'études.
- Pompes de la station de relevage : Actuellement, sur deux pompes, une seule fonctionne. En attente du devis de l'entreprise POULAIN.
- Déshumidificateur de la salle des caves : A ce jour, le déshumidificateur fonctionne mais fuit. Il a été déplacé à proximité de l'évier d'entrée, provisoirement. M. VIOLET, l'électricien, va revenir voir s'il est réparable, sinon il fera un devis pour son remplacement (environ 3 000 €). Le déshumidificateur est absolument nécessaire dans la salle des caves.
- Panneaux Eco-quartier et suite à donner à la DDT : Emplacement des panneaux réalisés à déterminer. Monsieur le Maire informe le conseil de la proposition de la DDT de l'obtention d'un nouveau label « Eco-quartier livré ». Après discussion, il s'avère que ce label ne concerne pas vraiment la commune dans la mesure où l'Eco-quartier a déjà deux constructions livrées.
- Lampadaire rue du Brachoux : Les travaux vont débuter, devis déjà acté dans le cadre du Fonds d'Action Rural 2026.
- Tirage au sort du jury criminel : M. Xavier JACQUET y assistera le 26 mai à 14h au Blanc.

Prochaine réunion du conseil municipal le vendredi 5 juin en raison de l'élection de délégués et suppléants pour les élections sénatoriales de septembre 2026.



Ordre du jour – Liste des délibérations
Séance du JEUDI 30 AVRIL 2026 à 20h30

Objet	N° ordre	N° délibération	Vote		
			Pour	Contre	Abstention
Approbation du PV de dernière séance	1	2026-28	11		
Approbation CFU 2025	2				
Approbation des résultats définitifs 2025	3				
Fongibilité des crédits	4	2026-29	11		
Liste membres CCID	5	2026-30	11		
Réunions extérieures	6				
Point sur les travaux église	7				
Point sur les subventions	8				
Questions diverses - Muret rue du Haut Bourg - Concours Maisons fleuries - Fleurissement - Assainissement - Déshumidificateur salle des caves - Lampadaire rue du Brachoux - Tirage au sort du jury criminel	9				

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.

Secrétaire de séance,
Mme Anne-Lise LEVRAULT

Le Maire,
Alain TESSIER



Arrêté lors de la séance du : 05/06/26
Publié et affiché le : 25/06/26

